



Mise à jour du contrat de liquidité

Orange et Rothschild Martin Maurel ont signé un nouveau contrat de liquidité qui est entré en vigueur au 11 février 2019.

Ce nouveau contrat est établi suite aux évolutions de la réglementation relative aux contrats de liquidité, et en particulier la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018. Il remplace le précédent contrat de liquidité signé avec Rothschild Martin Maurel en 2007.

La plateforme de négociation sur lesquelles les transactions au titre du contrat de liquidité seront effectuées est Euronext Paris.

Il est précisé, qu'en application du contrat, les situations ou les conditions conduisant à sa suspension ou à sa cessation sont les suivantes :

L'exécution du contrat est suspendue dans les conditions visées à l'article 5 de la décision AMF, et, sur demande d'Orange, pour des raisons techniques telles que le comptage des actions ayant droit de vote avant une assemblée générale ou le comptage des actions donnant droit au dividende avant son détachement.

Le contrat pourra être résilié à tout moment par Orange ou avec un préavis par Rothschild Martin Maurel, dans les conditions de clôture prévues au contrat.

A la date du 11 février 2019, les moyens suivants figurent au compte de liquidité :

- 37.393.500 euros,
- 950.000 Titres.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2017 et 150 000 salariés au 30 septembre 2018, dont 92 000 en France. Le Groupe servait 261 millions de clients dans le monde au 30 septembre 2018, dont 201 millions de clients mobile et 20 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 28 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En mars 2015, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Essentiels2020 » qui place l'expérience de ses clients au cœur de sa stratégie, afin que ceux-ci puissent bénéficier pleinement du monde numérique et de la puissance de ses réseaux très haut débit.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contact presse : 01 44 44 93 93

Tom Wright ; tom.wright@orange.com